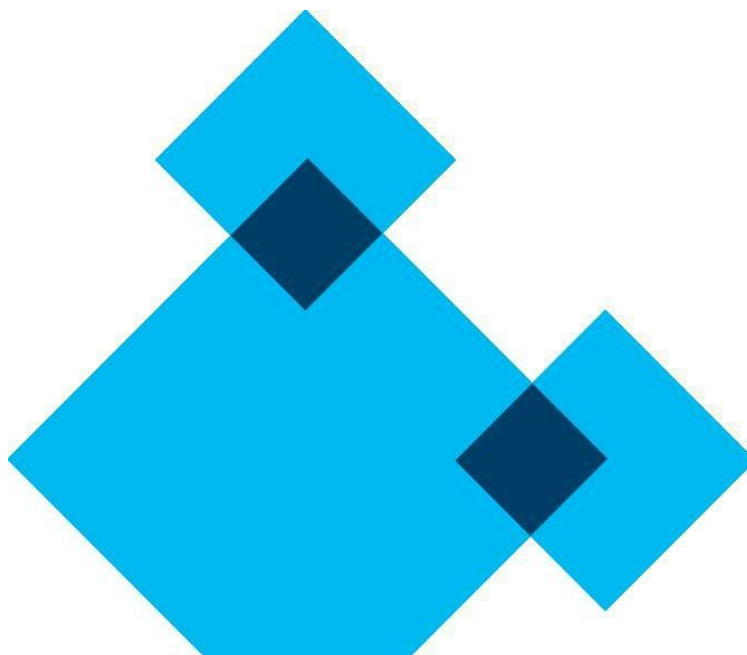

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Trimestres et périodes de neuf mois terminés les 30 septembre 2016 et 2015
Non audités



RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers consolidés ci-joints d'Aimia Inc., dont la responsabilité incombe à la direction, ont été approuvés par le conseil d'administration. La direction a dressé les états financiers consolidés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, soit les Normes internationales d'information financière («IFRS»). Les états financiers consolidés comprennent des montants et des hypothèses fondés sur les estimations les plus probables de la direction, qui a établi ces estimations en faisant preuve de jugement et de prudence.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction de la société a conçu et maintient un système de contrôles comptables internes lui permettant d'obtenir de l'assurance raisonnable que les registres financiers utilisés aux fins de la préparation des états financiers sont fiables. Le conseil d'administration examine et approuve les états financiers consolidés de la société.

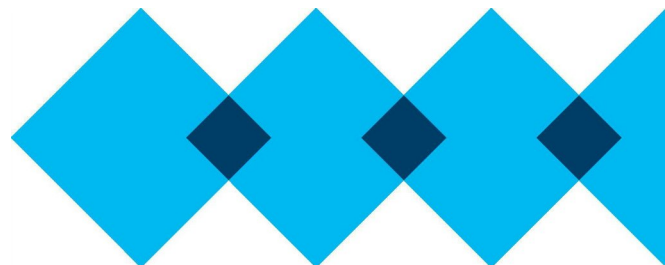
Le 8 novembre 2016

(signé) «Rupert Duchesne»

RUPERT DUCHESNE
Chef de la direction du groupe

(signé) «Tor Lønnum»

TOR LØNNUM
Chef des affaires financières





ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT NET

		Trimestres terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
<i>(en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)</i>		2016	2015	2016	2015
		(non audités)	(non audités)	(non audités)	(non audités)
Produits des activités ordinaires	Notes 3 & 10	503,6 \$	529,3 \$	1 599,1 \$	1 726,3 \$
Coût des ventes					
Coût des primes et coûts directs	Note 4	311,9	341,4	1 012,7	1 118,5
Amortissement		14,1	15,4	42,2	40,8
Amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation, des relations clients et de la technologie		31,9	33,5	97,2	100,0
		357,9	390,3	1 152,1	1 259,3
Marge brute		145,7	139,0	447,0	467,0
Charges d'exploitation					
Frais de vente et de commercialisation		111,3	120,0	331,9	347,6
Frais généraux et d'administration	Notes 11 & 18A	48,3	51,5	155,0	102,4
		159,6	171,5	486,9	450,0
Résultat d'exploitation		(13,9)	(32,5)	(39,9)	17,0
Gain sur cession d'entreprises et autres actifs	Note 5	1,9	—	25,1	—
Produits financiers	Note 4	4,8	5,9	8,7	35,6
Charges financières		(9,4)	(9,8)	(34,8)	(30,7)
Produits financiers (charges financières), montant net		(4,6)	(3,9)	(26,1)	4,9
Quote-part du résultat net des placements mis en équivalence	Note 8	6,4	4,0	18,4	11,2
Résultat avant impôt sur le résultat		(10,2)	(32,4)	(22,5)	33,1
Recouvrement (charge) d'impôt sur le résultat					
Exigible		45,2	(2,6)	40,8	(9,4)
Différé	Note 4	(36,5)	8,9	(25,7)	6,2
		8,7	6,3	15,1	(3,2)
Résultat net de la période		(1,5) \$	(26,1) \$	(7,4) \$	29,9 \$
Résultat net attribuable à ce qui suit :					
Actionnaires de la Société		(1,5)	(26,9)	(9,1)	26,1
Participations ne donnant pas le contrôle	Note 15	—	0,8	1,7	3,8
Résultat net de la période		(1,5) \$	(26,1) \$	(7,4) \$	29,9 \$
Nombre moyen pondéré d'actions		152 294 611	159 482 896	152 441 864	164 612 680
Résultat par action ordinaire					
De base et dilué	Note 6	(0,04) \$	(0,20) \$	(0,14) \$	0,08 \$



ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

(en millions de dollars canadiens)	Trimestres terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre		
	2016	2015	2016	2015	
	(non audités)	(non audités)	(non audités)	(non audités)	
Résultat net de la période	(1,5) \$	(26,1) \$	(7,4) \$	29,9 \$	
Autres éléments du résultat global :					
<i>Éléments qui peuvent être reclassés ultérieurement en résultat net</i>					
Écart de conversion	(4,9)	41,5	(84,2)	79,6	
Variation de la juste valeur des placements disponibles à la vente, après impôt	Notes 2, 17 & 18C	—	(27,9)	0,7	
Reclassement en résultat net du gain sur la vente de placements disponibles à la vente, après impôt	Notes 4 & 18C	—	—	(18,6)	
<i>Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net</i>					
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies, après impôt	Note 18C	(9,4)	0,3	(12,3)	(1,8)
Autres éléments du résultat global pour la période	(14,3)	41,8	(124,4)	59,9	
Résultat global de la période	(15,8) \$	15,7 \$	(131,8) \$	89,8 \$	
Résultat global attribuable à ce qui suit :					
Actionnaires de la Société	(15,8)	14,9	(133,4)	86,0	
Participations ne donnant pas le contrôle	—	0,8	1,6	3,8	
Résultat global de la période	(15,8) \$	15,7 \$	(131,8) \$	89,8 \$	



ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

		30 septembre	31 décembre
(en millions de dollars canadiens)		2016	2015
		(non audités)	
ACTIFS			
<i>Actifs courants</i>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		409,8 \$	482,2 \$
Liquidités soumises à restrictions		21,2	19,2
Placements à court terme		40,7	54,6
Impôt à recevoir		2,5	3,9
Comptes débiteurs		399,5	469,8
Stocks		2,8	10,6
Frais payés d'avance		68,7	73,6
		945,2	1 113,9
<i>Actifs non courants</i>			
Placements à long terme	Notes 2 & 7	396,8	381,8
Placements mis en équivalence	Note 8	111,7	117,8
Immobilisations corporelles		39,2	43,7
Immobilisations incorporelles	Note 18A	1 349,2	1 486,8
Goodwill		2 011,2	2 080,7
		4 853,3 \$	5 224,7 \$
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES			
<i>Passifs courants</i>			
Comptes créditeurs et charges à payer	Note 18A	397,1 \$	547,3 \$
Provisions	Note 11	0,8	0,6
Dépôts clients		87,2	88,0
Produits différés	Note 10	1 591,3	1 597,5
Partie à court terme de la dette à long terme		200,0	—
		2 276,4	2 233,4
<i>Passifs non courants</i>			
Provisions	Note 11	4,6	5,4
Dette à long terme	Note 18A	448,0	647,3
Régime de retraite et autres éléments de passifs non courants		89,8	64,2
Impôt différé		95,8	75,1
Produits différés	Note 10	1 722,1	1 694,9
		4 636,7	4 720,3
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société	Note 14	217,1	494,7
Participations ne donnant pas le contrôle	Note 15	(0,5)	9,7
Total des capitaux propres		216,6	504,4
		4 853,3 \$	5 224,7 \$
Engagements et éventualités	Notes 12 & 16		

Approuvé par le conseil d'administration

(signé) Roman Doroniuk

Roman Doroniuk
Administrateur

(signé) Joanne Ferstman

Joanne Ferstman
Administratrice



ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Neuf mois terminés les 30 septembre 2015 et 2016 (non audités)	Actions ordinaires en circulation	Capital social	Résultats non distribués (déficit)	Cumul des autres éléments du résultat global (Note 18D)	Surplus d'apport	Total attribuable aux actionnaires de la Société	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
<i>(en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions)</i>								
Solde au 31 décembre 2014	171 984 343	1 837,6 \$	(2 379,2) \$	100,5 \$	1 213,1 \$	772,0 \$	6,7 \$	778,7 \$
Résultat global de la période								
Résultat net de la période			26,1			26,1	3,8	29,9
Autres éléments du résultat global :								
Écart de conversion				79,6		79,6	—	79,6
Variation de la juste valeur des placements disponibles à la vente, après impôt	Notes 17 & 18C			0,7		0,7		0,7
Reclassement en résultat net du gain sur la vente de placements disponibles à la vente, après impôt	Notes 4 & 18C			(18,6)		(18,6)		(18,6)
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies, après impôt	Note 18C		(1,8)			(1,8)		(1,8)
Résultat global de la période	—	—	24,3	61,7	—	86,0	3,8	89,8
Transactions avec les propriétaires constatées directement dans les capitaux propres								
Émission d'actions ordinaires lors de l'exercice d'options	255 863	3,9			(0,8)	3,1		3,1
Rachat d'actions ordinaires	Note 14 (13 966 652)	(123,7)			(63,3)	(187,0)		(187,0)
Dividendes trimestriels sur actions ordinaires et privilégiées	Note 13		(105,1)			(105,1)		(105,1)
Dividendes aux participations ne donnant pas le contrôle						—	(2,1)	(2,1)
Accroissement lié aux régimes de rémunération fondée sur des actions					4,6	4,6		4,6
Total des contributions reçues et distributions faites par les propriétaires	(13 710 789)	(119,8)	(105,1)	—	(59,5)	(284,4)	(2,1)	(286,5)
Solde au 30 septembre 2015	158 273 554	1 717,8 \$	(2 460,0) \$	162,2 \$	1 153,6 \$	573,6 \$	8,4 \$	582,0 \$
Solde au 31 décembre 2015								
Solde au 31 décembre 2015	154 631 754	1 685,6 \$	(2 518,0) \$	176,7 \$	1 150,4 \$	494,7 \$	9,7 \$	504,4 \$
Résultat global de la période								
Résultat net de la période			(9,1)			(9,1)	1,7	(7,4)
Autres éléments du résultat global :								
Écart de conversion				(84,1)		(84,1)	(0,1)	(84,2)
Variation de la juste valeur des placements disponibles à la vente, après impôt	Notes 2, 17 & 18C			(27,9)		(27,9)		(27,9)
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies, après impôt	Note 18C		(12,3)			(12,3)		(12,3)
Résultat global de la période	—	—	(21,4)	(112,0)	—	(133,4)	1,6	(131,8)
Transactions avec les propriétaires constatées directement dans les capitaux propres								
Émission d'actions ordinaires lors de l'exercice d'options	56 457	0,6			(0,1)	0,5		0,5
Rachat d'actions ordinaires	Note 14 (2 393 600)	(21,2)			(0,6)	(21,8)		(21,8)
Dividendes trimestriels sur actions ordinaires et privilégiées	Note 13		(102,5)			(102,5)		(102,5)
Acquisition d'une participation ne donnant pas le contrôle	Note 15		(23,6)			(23,6)	(11,8)	(35,4)
Accroissement lié aux régimes de rémunération fondée sur des actions					3,2	3,2		3,2
Total des contributions reçues et distributions faites par les propriétaires	(2 337 143)	(20,6)	(126,1)	—	2,5	(144,2)	(11,8)	(156,0)
Solde au 30 septembre 2016	152 294 611	1 665,0 \$	(2 665,5) \$	64,7 \$	1 152,9 \$	217,1 \$	(0,5) \$	216,6 \$



ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en millions de dollars canadiens)	Trimestres terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2016 (non audités)	2015 (non audités)	2016 (non audités)	2015 (non audités)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX				
Activités d'exploitation				
Résultat net de la période	(1,5) \$	(26,1) \$	(7,4) \$	29,9 \$
Ajustements pour :				
Amortissement	46,0	48,9	139,4	140,8
Rémunération fondée sur des actions	4,0	1,2	8,6	8,0
Quote-part du résultat net des placements mis en équivalence	(6,4)	(4,0)	(18,4)	(11,2)
Charges financières (produits financiers), montant net	4,6	3,9	26,1	(4,9)
Charge (recouvrement) d'impôt	(8,7)	(6,3)	(15,1)	3,2
Gain sur cession d'entreprises et autres actifs	Note 5 (1,9)	—	(25,1)	—
Variation des actifs et passifs d'exploitation	Note 18B 25,0	73,1	17,3	23,4
Autres	(1,5)	0,8	(4,2)	(3,2)
	61,1	117,6	128,6	156,1
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation	59,6	91,5	121,2	186,0
Intérêts reçus	2,5	1,7	9,1	9,5
Distributions reçues de placements mis en équivalence	Note 8 5,9	4,6	18,9	16,2
Intérêts payés	(11,7)	(12,0)	(31,0)	(31,6)
Impôt sur le résultat reçu (payé), montant net	46,5	(6,8)	43,8	7,5
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, montant net	102,8	79,0	162,0	187,6
Activités d'investissement				
Cession d'entreprises et autres actifs	Note 5 10,0	—	10,0	—
Contrepartie conditionnelle	Note 17 (1,9)	(1,8)	(1,9)	(1,8)
Encaisse en fidéicommis	—	—	—	1,4
Placements mis en équivalence	Note 8 —	—	—	(2,3)
Produits de la cession de placements à court terme	—	20,5	44,5	51,1
Acquisitions de placements à long terme	—	(21,0)	(51,2)	(53,1)
Produits de la cession de placements à long terme	Note 4 —	—	—	30,5
Acquisitions d'immobilisations corporelles et nouveaux logiciels et technologies	(16,1)	(20,0)	(50,0)	(64,2)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement, montant net	(8,0)	(22,3)	(48,6)	(38,4)
Activités de financement				
Dividendes trimestriels	Note 13 (34,7)	(34,4)	(102,5)	(105,1)
Dividendes payés aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	(2,1)
Acquisition d'une participation ne donnant pas le contrôle	Note 15 —	—	(22,0)	—
Émission d'actions ordinaires	—	0,9	0,5	3,1
Rachat d'actions ordinaires	Note 14 —	(31,1)	(24,5)	(187,6)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement, montant net	(34,7)	(64,6)	(148,5)	(291,7)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	60,1	(7,9)	(35,1)	(142,5)
Écart de conversion lié à la trésorerie	(2,5)	19,8	(37,3)	42,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	352,2	455,7	482,2	567,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	409,8 \$	467,6 \$	409,8 \$	467,6 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Non audités

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

LES PRÉSENTS ÉTATS FINANCIERS CONTIENNENT LES NOTES SUIVANTES :

1.	STRUCTURE DE LA SOCIÉTÉ	8
2.	PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES	9
3.	INFORMATIONS SECTORIELLES	14
4.	PRINCIPAUX PARTENAIRES D'ACCUMULATION ET PARTENAIRE D'ÉCHANGE IMPORTANT	19
5.	CESSION D'ENTREPRISES ET D'AUTRES ACTIFS	22
6.	RÉSULTAT PAR ACTION ORDINAIRE	24
7.	PLACEMENTS À LONG TERME	25
8.	PLACEMENTS MIS EN ÉQUIVALENCE	26
9.	RÉSERVE AU TITRE DES ÉCHANGES	27
10.	PRODUITS DIFFÉRÉS	28
11.	PROVISIONS	29
12.	PASSIFS ÉVENTUELS	30
13.	DIVIDENDES	31
14.	CAPITAL SOCIAL	33
15.	ACQUISITION DE LA PARTICIPATION NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE DANS AIMIA MIDDLE EAST	35
16.	ENGAGEMENTS	35
17.	JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS	36
18.	INFORMATION FINANCIÈRE SUPPLÉMENTAIRE	39
19.	ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE	43

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Non audités

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

1. STRUCTURE DE LA SOCIÉTÉ

Aimia Inc. (« Aimia » ou la « Société ») a été constituée le 5 mai 2008 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Le bureau inscrit et siège social d'Aimia est situé au 525, avenue Viger Ouest, bureau 1000, Montréal (Québec), Canada, H2Z 0B2.

Aimia est un fournisseur de services de marketing et d'analytique de la fidélité fondés sur des données qui, par l'intermédiaire de ses filiales, compte les secteurs opérationnels suivants au 1^{er} janvier 2016 : Coalitions des Amériques, Coalitions internationales et Solutions de fidélisation mondiales (« SFM ») (*note 3*).

Coalitions des Amériques

En ce qui a trait au secteur Coalitions des Amériques, Aimia est le propriétaire et l'exploitant du programme Aéroplan, programme de fidélisation coalisé par excellence du Canada. Ce secteur englobe également les activités de la Société liées aux services de fidélisation au Canada qui ne sont pas basés sur des plateformes, ses activités de fidélisation des canaux et des employés aux États-Unis ainsi que ses activités liées aux services d'amélioration, qui ont été vendues le 29 juillet 2016 (*note 5*).

Coalitions internationales

Pour ce qui est du secteur Coalitions internationales, Aimia est le propriétaire et l'exploitant des programmes de fidélisation coalisés Nectar UK et Air Miles Moyen-Orient (*note 15*). Ce secteur comprend également les activités de Shopper Insights & Communications, qui fournit des services d'analytique et de connaissances fondés sur des données aux détaillants et à leurs fournisseurs dans le monde entier par l'intermédiaire des services d'Intelligent Shopper Solutions et de sa participation de 50 % dans i2c, coentreprise avec Sainsbury's. Aimia exploitait également Nectar Italia, programme de fidélisation coalisé en Italie qui a cessé ses activités le 1^{er} mars 2016, et détient une participation de 25 % dans Travel Club, programme de fidélisation coalisé d'Espagne.

Solutions de fidélisation mondiales

Au sein de ce secteur, Aimia fournit à ses clients des solutions complètes de fidélisation de bout en bout partout sur la planète grâce à ses activités dans les Amériques, en Europe et dans la région Asie-Pacifique. Le secteur SFM offre aux clients des stratégies de fidélisation, la conception et la mise en œuvre de programmes et de campagnes de fidélisation, des services d'analytique et de distribution de primes. De plus, SFM déploie les plateformes de fidélisation de la Société, notamment la plateforme de fidélisation Aimia - Entreprise (anciennement, la « plateforme de fidélisation Aimia ») et la plateforme de fidélisation Aimia - SAAS (anciennement, la « plateforme Smart Button »), dans le cadre de ses solutions de fidélisation.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Non audités

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

Siège social

Le secteur Siège social comprend les services communs à l'échelle mondiale, les coûts liés à l'élaboration de produits et la rémunération fondée sur des actions qui n'ont pas été affectés à d'autres divisions, de même que des placements. Les placements du secteur Siège social comprennent une participation de 48,9 % dans PLM, qu'Aimia contrôle conjointement avec Grupo Aeromexico, propriétaire et exploitant de Club Premier, programme de fidélisation coalisé du Mexique. De plus, le secteur Siège social comprend les placements dans Think Big, propriétaire et exploitant de BIG, programme de fidélisation d'AirAsia et de Tune Group, et dans China Rewards, programme de fidélisation coalisé en phase de démarrage pour le commerce de détail en Chine, ainsi qu'une participation minoritaire dans Cardlytics, société américaine fermée dans le domaine du marketing lié aux cartes pour les services bancaires électroniques.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

BASE D'ÉTABLISSEMENT

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les « états financiers intermédiaires ») ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») et à la norme comptable internationale n° 34, *Information financière intermédiaire* (« IAS 34 »). En conséquence, certains renseignements et certaines notes habituellement fournis dans les états financiers consolidés annuels audités ont été omis ou résumés. Les présents états financiers intermédiaires doivent être lus parallèlement aux états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015.

Les états financiers intermédiaires comprennent tous les ajustements qui, de l'avis de la direction, sont nécessaires à une présentation fidèle des résultats d'exploitation, de la situation financière et des flux de trésorerie de la Société. Les résultats d'exploitation des périodes intermédiaires ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats qui pourraient être obtenus pour toute autre période intermédiaire ou pour l'ensemble de l'exercice.

Le conseil d'administration de la Société a autorisé la publication des présents états financiers intermédiaires le 8 novembre 2016.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Non audités

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

b) Base d'évaluation

Les présents états financiers intermédiaires ont été préparés en fonction de la méthode du coût historique, sauf pour les éléments suivants de l'état de la situation financière :

- les placements en titres de capitaux propres sont évalués à la juste valeur (*notes 7 et 17*);
- les passifs relatifs aux ententes de paiement fondées sur des actions et réglées en trésorerie sont évalués à la juste valeur;
- le passif au titre des prestations de retraite constituées est comptabilisé au montant total net de la juste valeur des actifs des régimes, déduction faite de la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies;
- les contreparties conditionnelles liées aux acquisitions ou aux cessions d'entreprises sont évaluées à la juste valeur (*notes 15 et 17*);
- les placements en billets convertibles sont évalués à la juste valeur (*notes 7 et 17*).

c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les présents états financiers intermédiaires sont présentés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle de la Société.

d) Utilisation d'estimations et exercice du jugement

La préparation d'états financiers exige le recours à certaines estimations comptables importantes. Elle nécessite également que la direction fasse appel à son jugement lorsqu'elle applique les méthodes comptables de la Société. Les questions assujetties à un niveau plus élevé de jugement ou de complexité, ainsi que les hypothèses et les estimations ayant une incidence significative sur les états financiers sont identiques à celles qui sont énumérées à la *note 2* afférente aux états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015, sauf pour la suivante :

- Juste valeur des placements en titres de capitaux propres (*note 17*)

e) Méthodes comptables

Les présents états financiers intermédiaires ont été préparés selon les mêmes méthodes comptables que celles présentées dans les états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015, sauf indication contraire ci-après.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Non audités

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

Changements touchant les méthodes comptables

La Société a adopté les normes révisées suivantes, comme il est précisé ci-après.

Modification d'IFRS 5 visant à apporter des précisions sur un changement de méthode de cession

IFRS 5, *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*, a été modifiée de manière à préciser qu'un changement de méthode de cession ne doit pas être considéré comme un nouveau plan de vente, mais plutôt comme un prolongement du plan initial. Par conséquent, les exigences de cette norme ne cessent de s'appliquer. La modification vient aussi préciser que le fait de changer de méthode de cession n'entraîne pas de changement de la date de classement. La Société a déterminé que l'adoption de cette norme révisée n'avait eu aucune incidence sur ses états financiers consolidés.

Modification d'IAS 19 visant à apporter des précisions sur le taux d'actualisation : question du marché régional

IAS 19, *Avantages du personnel*, a été modifiée de manière à préciser que la largeur du marché des obligations d'entreprise de haute qualité doit être évaluée en fonction de la monnaie dans laquelle l'obligation est libellée, plutôt qu'en fonction du pays où elle se situe. Lorsque le marché des obligations d'entreprise de haute qualité libellées dans la monnaie en cause n'est pas large, les taux des obligations d'État doivent être utilisés. La Société a déterminé que l'adoption de cette norme révisée n'avait eu aucune incidence sur ses états financiers consolidés.

Modification d'IFRS 7 visant à apporter des précisions sur l'applicabilité des informations sur la compensation dans les états financiers intermédiaires résumés

IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, a été modifiée de manière à préciser qu'il n'est pas nécessaire de fournir des informations sur la compensation dans les états financiers intermédiaires résumés. La Société a déterminé que l'adoption de cette norme révisée n'avait eu aucune incidence sur ses états financiers intermédiaires.

Modification d'IAS 34 visant à apporter des précisions sur la présentation d'informations « ailleurs dans le rapport financier intermédiaire »

IAS 34, *Information financière intermédiaire*, a été modifiée de manière à préciser le sens de « ailleurs dans le rapport financier intermédiaire » et stipule que les informations intermédiaires requises doivent être présentées dans les états financiers intermédiaires ou fournies au moyen de renvois entre les états financiers intermédiaires et le rapport financier intermédiaire plus complet dans lequel elles apparaissent. La Société a déterminé que l'adoption de cette norme révisée n'avait eu aucune incidence sur ses états financiers intermédiaires.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Non audités

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

Modification d'IAS 1 visant à apporter des précisions concernant les informations à fournir

IAS 1, *Présentation des états financiers*, a été modifiée en vue de préciser les directives concernant l'importance relative et les regroupements, la présentation des sous-totaux, la structure des états financiers et les informations à fournir sur les méthodes comptables. La Société a déterminé que l'adoption de cette norme révisée n'avait eu aucune incidence sur ses états financiers consolidés.

Modifications de normes comptables à venir

La section qui suit se veut une mise à jour de la même section incluse à la note 2 des états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015.

IFRS 16, Contrats de location

L'IASB a publié IFRS 16, *Contrats de location*, qui remplace IAS 17, *Contrats de location*, ainsi que les interprétations connexes. IFRS 16 apporte un important changement aux IFRS actuelles en exigeant que les preneurs à bail comptabilisent les actifs et les passifs relatifs à la plupart des contrats de location au moyen d'un modèle de comptabilisation unique s'appliquant à tous les contrats de location, sauf certaines exceptions. Pour les bailleurs, le mode de comptabilisation demeure essentiellement le même qu'auparavant. La nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. La direction évalue actuellement l'incidence qu'aura cette norme sur ses états financiers consolidés.

Modification d'IFRS 15 visant à apporter des précisions sur les produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

L'IASB a publié des modifications d'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, afin d'apporter des précisions sur les directives concernant l'identification des obligations de prestation, les licences de propriété intellectuelle et les questions relatives à la distinction entre une entité agissant pour son propre compte et celle qui agit comme mandataire. De plus, les modifications introduisent de nouvelles mesures de simplification de la transition. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, soit la même date d'entrée en vigueur que la norme IFRS 15 elle-même. La direction évalue actuellement l'incidence qu'auront cette nouvelle norme et ses modifications sur ses états financiers consolidés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Non audités

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

Modification d'IAS 7 concernant les informations à fournir sur les activités de financement

L'IASB a publié des modifications d'IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, afin d'exiger la présentation d'informations concernant les variations des passifs découlant des activités de financement, y compris les variations découlant des fluctuations des flux de trésorerie et celles découlant des fluctuations des éléments hors trésorerie. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017. La Société évalue toujours l'incidence qu'auront ces modifications. Elle ne prévoit toutefois pas qu'elles auront une incidence importante sur ses états financiers consolidés.

Modification d'IAS 12 visant à apporter des précisions concernant la comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes

L'IASB a publié des modifications d'IAS 12, *Impôts sur le résultat*, afin d'apporter des précisions concernant la comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre des pertes de valeur latentes sur les instruments d'emprunt évalués à la juste valeur. Les modifications précisent qu'une entité doit déterminer si la réglementation fiscale restreint les sources de bénéfices imposables à l'égard desquelles elle peut appliquer des déductions lors de la reprise de différences temporaires déductibles. De plus, les modifications fournissent des directives sur la manière dont une entité doit déterminer les bénéfices imposables futurs et précisent les circonstances dans lesquelles un bénéfice imposable peut inclure la reprise de certains actifs pour un montant supérieur à leur valeur comptable. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017. Pour l'heure, la Société ne prévoit pas que ces modifications auront une incidence importante sur ses états financiers consolidés.

CARACTÈRE SAISONNIER DES ACTIVITÉS

Les activités du programme Aéroplan, qui sont présentées dans le secteur Coalitions des Amériques, sont généralement saisonnières, le volume d'échanges étant plus élevé pendant le premier semestre de l'exercice et l'accumulation étant plus grande au deuxième semestre. Le programme Nectar, qui est présenté dans le secteur Coalitions internationales, est caractérisé par un volume d'échanges plus élevé pendant le dernier trimestre de l'exercice en raison de la période des Fêtes. Les services liés aux distributions de primes relatifs aux solutions de fidélisation connaissent une variation saisonnière analogue au dernier trimestre de l'exercice, en raison également de la période des Fêtes, mais cette variation n'a pas d'effet significatif sur les activités consolidées, l'importance relative des activités étant moindre que celle du programme Aéroplan et du programme Nectar.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Non audités

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

3. INFORMATIONS SECTORIELLES

Le 1^{er} janvier 2016, la Société a réorganisé ses activités et adopté une structure axée sur les divisions, qui compte les secteurs opérationnels suivants : Coalitions des Amériques, Coalitions internationales et SFM. La structure de la Société était auparavant fondée sur les régions géographiques, et ses secteurs opérationnels étaient les suivants : Canada, EMOA et É.-U. et APAC. En plus de permettre à la Société de se concentrer sur ses principaux secteurs de manière à favoriser sa croissance au sein du marché des services de marketing et d'analytique de la fidélité fondés sur des données et à y devenir un chef de file, cette restructuration simplifie l'exploitation d'Aimia. Par conséquent, les données comparatives ont été retraitées afin de les rendre conformes à la nouvelle structure axée sur les divisions.

Pour chacun des secteurs opérationnels, le chef de la direction du groupe et le chef de l'exploitation du groupe de la Société examinent des rapports de gestion internes tous les mois. Les secteurs ont été définis en fonction des divisions et ont été alignés avec la structure organisationnelle et l'orientation stratégique de l'entité.

Le secteur Coalitions des Amériques génère principalement ses produits du programme Aéroplan et des services liés aux solutions de fidélisation qui ne sont pas fondés sur des plateformes. Le secteur SFM génère principalement ses produits de ses services liés aux solutions de fidélisation, y compris sa plateforme de fidélisation Aimia - Entreprise et sa plateforme de fidélisation Aimia - SAAS. Le secteur Coalitions internationales génère principalement ses produits de ses programmes de fidélisation coalisés Nectar UK et Air Miles Moyen-Orient. De plus, le secteur Coalitions internationales a aussi tiré des produits de services d'analytique et de connaissances, y compris Shopper Insights & Communications, et de services liés aux solutions de fidélisation.

Les méthodes comptables se rapportant à chacun des secteurs sont identiques à celles qui sont utilisées aux fins des états financiers consolidés. La gestion des services communs à l'échelle mondiale, des coûts liés à l'élaboration de produits à l'échelle mondiale et de la rémunération fondée sur des actions étant centralisée, ces charges ne sont pas attribuées aux secteurs opérationnels.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Non audités

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

Les informations financières pertinentes sont résumées ci-dessous par secteur opérationnel :

Trimestres terminés les 30 septembre												
	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Secteur opérationnel	Coalitions des Amériques		Coalitions Internationales		Solutions de Fidélisation Mondiales		Siège social ^(b)		Éliminations		Données consolidées	
Facturation brute au titre de la vente des unités de fidélisation	310,5	297,4	108,0	125,1	-	-	-	-	-	-	418,5	422,5
Facturation brute au titre des services de fidélisation et autres	61,5	72,4	22,5	23,7	56,1	62,1	-	-	(0,1)	(0,4)	140,0	157,8
Total de la facturation brute	372,0	369,8	130,5	148,8	56,1	62,1	-	-	(0,1)	(0,4)	558,5 ^(c)	580,3 ^(c)
Produits au titre des unités de fidélisation	281,3	266,1	81,9	103,6	-	-	-	-	-	-	363,2	369,7
Produits au titre des services de fidélisation et autres	61,7	72,7	22,3	23,7	56,4	63,2	-	-	-	-	140,4	159,6
Produits intersociétés	-	-	0,1	0,2	-	0,2	-	-	(0,1)	(0,4)	-	-
Total des produits des activités ordinaires	343,0	338,8	104,3	127,5	56,4	63,4	-	-	(0,1)	(0,4)	503,6	529,3
Coût des primes et coûts directs	209,5	218,8	70,1	86,7	32,3	36,1	-	-	-	(0,2)	311,9	341,4
Amortissement ^(a)	35,9	39,5	4,7	3,9	1,8	1,7	3,6	3,8	-	-	46,0	48,9
Marge brute	97,6	80,5	29,5	36,9	22,3	25,6	(3,6)	(3,8)	(0,1)	(0,2)	145,7	139,0
Charges d'exploitation avant rémunération fondée sur des actions	78,2	82,9	33,2	39,2	24,1	24,0	20,2	24,4	(0,1)	(0,2)	155,6	170,3
Rémunération fondée sur des actions	-	-	-	-	-	-	4,0	1,2	-	-	4,0	1,2
Total des charges d'exploitation	78,2	82,9	33,2	39,2	24,1	24,0	24,2	25,6	(0,1)	(0,2)	159,6	171,5
Résultat d'exploitation ^(f)	19,4	(2,4)	(3,7)	(2,3)	(1,8)	1,6	(27,8)	(29,4)	-	-	(13,9)	(32,5)
Dépenses en actifs non courants ^(d)	5,6	6,4	4,0	5,3	0,9	1,2	5,6	7,1	S.O.	S.O.	16,1	20,0
Actifs non courants ^(d)	2 824,2	2 973,5	490,3	577,9	28,2	32,6	56,9	58,0	S.O.	S.O.	3 399,6 ^(e)	3 642,0 ^(e)

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Non audités

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

- a) Inclut l'amortissement ainsi que l'amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation, des relations clients et de la technologie.
- b) Inclut les services communs à l'échelle mondiale, les coûts liés à l'élaboration de produits à l'échelle mondiale et la rémunération fondée sur des actions.
- c) Inclut la facturation brute aux clients externes de 339,1 M\$ au Canada, de 122,1 M\$ au R.-U. et de 40,4 M\$ aux États-Unis pour le trimestre terminé le 30 septembre 2016, comparativement à une facturation brute aux clients externes de 332,0 M\$ au Canada, de 147,2 M\$ au R.-U. et de 45,5 M\$ aux États-Unis pour le trimestre terminé le 30 septembre 2015. La répartition de la facturation brute aux clients externes est effectuée selon le pays où résident la responsabilité contractuelle et la responsabilité de gestion du client.
- d) Les actifs non courants incluent les montants relatifs au goodwill, aux immobilisations incorporelles et aux immobilisations corporelles.
- e) Inclut des actifs non courants de 2 807,4 M\$ au Canada, de 500,7 M\$ au R.-U. et de 61,0 M\$ aux États-Unis en date du 30 septembre 2016, comparativement à des actifs non courants de 2 941,8 M\$ au Canada, de 589,9 M\$ au R.-U. et de 74,2 M\$ aux États-Unis en date du 30 septembre 2015.
- f) Le rapprochement du résultat d'exploitation consolidé et du résultat consolidé avant impôt sur le résultat pour les trimestres terminés les 30 septembre 2016 et 2015 est présenté dans les états consolidés du résultat net.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Non audités

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

Neuf mois terminés les 30 septembre												
	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Secteur opérationnel	Coalitions des Amériques		Coalitions Internationales		Solutions de Fidélisation Mondiales		Siège social ^(b)		Éliminations		Données consolidées	
Facturation brute au titre de la vente des unités de fidélisation	906,6	888,1	356,2	437,9	-	-	-	-	-	-	1 262,8	1 326,0
Facturation brute au titre des services de fidélisation et autres	195,0	219,6	71,8	65,4	163,0	171,3	-	-	(0,4)	(1,5)	429,4	454,8
Total de la facturation brute	1 101,6	1 107,7	428,0	503,3	163,0	171,3	-	-	(0,4)	(1,5)	1 692,2 ^(c)	1 780,8 ^(c)
Produits au titre des unités de fidélisation	867,4	839,6	299,6	423,2	-	-	-	-	-	-	1 167,0	1 262,8
Produits au titre des services de fidélisation et autres	197,7	225,5	71,6	65,2	162,8	172,8	-	-	-	-	432,1	463,5
Produits intersociétés	-	-	0,2	0,5	0,2	1,0	-	-	(0,4)	(1,5)	-	-
Total des produits des activités ordinaires	1 065,1	1 065,1	371,4	488,9	163,0	173,8	-	-	(0,4)	(1,5)	1 599,1	1 726,3
Coût des primes et coûts directs	671,2	701,0	246,9	318,8	94,6	99,4	-	-	-	(0,7)	1 012,7	1 118,5
Amortissement ^(a)	109,9	115,2	13,9	11,5	5,0	4,8	10,6	9,3	-	-	139,4	140,8
Marge brute	284,0	248,9	110,6	158,6	63,4	69,6	(10,6)	(9,3)	(0,4)	(0,8)	447,0	467,0
Charges d'exploitation avant rémunération fondée sur des actions	243,3	200,0 ^(f)	101,8	109,2	71,4	67,3	62,2	66,3	(0,4)	(0,8)	478,3	442,0 ^(f)
Rémunération fondée sur des actions	-	-	-	-	-	-	8,6	8,0	-	-	8,6	8,0
Total des charges d'exploitation	243,3	200,0 ^(f)	101,8	109,2	71,4	67,3	70,8	74,3	(0,4)	(0,8)	486,9	450,0 ^(f)
Résultat d'exploitation ^(g)	40,7	48,9 ^(f)	8,8	49,4	(8,0)	2,3	(81,4)	(83,6)	-	-	(39,9)	17,0 ^(f)
Dépenses en actifs non courants ^(d)	20,2	27,2	14,1	20,0	2,6	2,4	13,1	14,6	S.O.	S.O.	50,0	64,2
Actifs non courants ^(d)	2 824,2	2 973,5	490,3	577,9	28,2	32,6	56,9	58,0	S.O.	S.O.	3 399,6 ^(e)	3 642,0 ^(e)

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Non audités

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

- a) Inclut l'amortissement ainsi que l'amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation, des relations clients et de la technologie.
- b) Inclut les services communs à l'échelle mondiale, les coûts liés à l'élaboration de produits à l'échelle mondiale et la rémunération fondée sur des actions.
- c) Inclut la facturation brute aux clients externes de 1 000,5 M\$ au Canada, de 402,2 M\$ au R.-U. et de 124,2 M\$ aux États-Unis pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2016, comparativement à une facturation brute aux clients externes de 1 002,6 M\$ au Canada, de 475,1 M\$ au R.-U. et de 130,6 M\$ aux États-Unis pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2015. La répartition de la facturation brute aux clients externes est effectuée selon le pays où résident la responsabilité contractuelle et la responsabilité de gestion du client.
- d) Les actifs non courants incluent les montants relatifs au goodwill, aux immobilisations incorporelles et aux immobilisations corporelles.
- e) Inclut des actifs non courants de 2 807,4 M\$ au Canada, de 500,7 M\$ au R.-U. et de 61,0 M\$ aux États-Unis en date du 30 septembre 2016, comparativement à des actifs non courants de 2 941,8 M\$ au Canada, de 589,9 M\$ au R.-U. et de 74,2 M\$ aux États-Unis en date du 30 septembre 2015.
- f) Inclut l'incidence favorable de 45,7 M\$ découlant de la réduction de la provision au titre de la migration des cartes qui a eu lieu au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2015 (*note 11*).
- g) Le rapprochement du résultat d'exploitation consolidé et du résultat consolidé avant impôt sur le résultat pour les périodes de neuf mois terminées les 30 septembre 2016 et 2015 est présenté dans les états consolidés du résultat net.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Non audités

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

4. PRINCIPAUX PARTENAIRES D'ACCUMULATION ET PARTENAIRE D'ÉCHANGE IMPORTANT

Les quatre principaux partenaires d'accumulation d'Aimia représentent un pourcentage élevé de la facturation brute. Puisque les produits des activités ordinaires d'Aimia sont constatés d'après les échanges des membres plutôt qu'au moment où les partenaires d'accumulation émettent des unités de fidélisation aux membres, les données sur les principaux clients sont fondées sur la facturation brute, laquelle comprend le produit de la vente d'unités de fidélisation et des services rendus ou à rendre. La facturation brute de chaque partenaire d'accumulation correspond aux montants établis dans les contrats reçus ou à recevoir des partenaires d'accumulation et des clients pour chaque période. Les quatre principaux partenaires d'accumulation d'Aimia ont compté pour un pourcentage important de la facturation brute, comme suit :

		Trimestres terminés les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
Secteur opérationnel		2016	2015	2016	2015
		%	%	%	%
TD	Coalitions des Amériques	19	17	18	16
Sainsbury's	Coalitions internationales	12	12	13	15
CIBC	Coalitions des Amériques	12	12	12	11
Air Canada	Coalitions des Amériques	11	10	11	11

ENTENTES AVEC DES ENTREPRISES DE CARTES DE CRÉDIT FINANCIÈRES

Le 16 septembre 2013, Aimia a conclu des ententes relatives aux cartes de crédit financières avec le Groupe Banque TD (« TD ») et la Banque Canadienne Impériale de Commerce (la « CIBC ») d'une durée de 10 ans, qui ont pris effet le 1^{er} janvier 2014. Aux termes de ces ententes, TD est devenu le principal partenaire de services financiers et émetteur de cartes de crédit Aéroplan, tandis que la CIBC continue également d'être un émetteur de cartes de crédit Aéroplan.

Le 16 septembre 2013, Aimia a également conclu un contrat d'achat d'actifs avec TD et la CIBC, sous réserve de l'obtention de certaines approbations des organismes de réglementation et du respect des autres conditions de clôture, ces conditions ayant toutes été satisfaites le 27 décembre 2013. Aux termes de ce contrat, TD a acquis, le 27 décembre 2013, environ la moitié du portefeuille de cartes de crédit Aéroplan actuel de la CIBC et la CIBC a conservé le reste du portefeuille, composé des titulaires de cartes Aéroplan qui ont des relations bancaires plus étendues avec la CIBC. En conséquence, Aimia a versé à la CIBC un paiement d'un montant de 150,0 M\$ pour le transfert d'environ la moitié du portefeuille de cartes Aéroplan à TD qui a été comptabilisé dans les frais généraux et frais d'administration au cours du quatrième trimestre de 2013. Parallèlement au contrat d'achat d'actifs, les parties

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Non audités

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

ont conclu une entente de migration. Selon la migration nette de comptes de cartes de crédit de marque Aéroplan entre la CIBC et TD au cours des cinq premières années (soit le nombre net de titulaires de cartes conservées par la CIBC qui choisissent de migrer vers TD et les titulaires de cartes achetées par TD qui choisissent de migrer vers la CIBC), TD, Aimia et la CIBC ont convenu de faire des versements pouvant atteindre 400,0 M\$. Aimia prendra à sa charge ou aura le droit de recevoir jusqu'à 100,0 M\$ sur ces versements sur une période de cinq ans. Au cours du quatrième trimestre de 2013, une provision (« provision au titre de la migration des cartes ») a été comptabilisée; le montant de cette provision représentant la meilleure estimation de la direction à ce moment quant à la migration nette anticipée de comptes de cartes de crédit de marque Aéroplan entre la CIBC et TD sur une période de cinq ans. Pour déterminer la provision au titre de la migration des cartes, la direction utilise un modèle fondé sur la valeur attendue. Se reporter à la *note 11* pour de plus amples renseignements. Conformément à l'entente de migration, des paiements relatifs à la migration nette de comptes de cartes de crédit de marque Aéroplan doivent être versés annuellement.

PRATIQUES CONTRACTUELLES ET COMMERCIALES AVEC AIR CANADA

Air Canada, en association avec d'autres membres du réseau Star Alliance, est le principal partenaire d'échange d'Aimia. Le coût des primes fournies par Air Canada (et par d'autres membres du réseau Star Alliance), en pourcentage du coût total des primes et des coûts directs, s'établit comme suit :

	Trimestres terminés les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2016	2015	2016	2015
	%	%	%	%
Air Canada (et autres membres du réseau Star Alliance)	53	49	51	48

Air Canada agit en qualité de chambre de compensation pour la quasi-totalité des transactions visant la facturation brute de milles Aéroplan et les achats de primes faisant intervenir Aimia Canada Inc. (exploitant du programme Aéroplan et filiale en propriété exclusive d'Aimia) (« Aéroplan ») et des sociétés aériennes autres qu'Air Canada (membres du réseau Star Alliance). Aéroplan a conclu avec Air Canada divers contrats régissant la relation commerciale entre les deux sociétés. Les paragraphes qui suivent présentent en bref les modalités financières pertinentes aux principaux contrats.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Non audités

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

CPSC

Le contrat de participation et de services commerciaux intervenu entre Air Canada et Aéroplan en date du 9 juin 2004, sous sa formule modifiée et mise à jour (le « CPSC »), qui expire le 29 juin 2020, couvre les modalités de l'acquisition par Aéroplan de primes-voyages d'Air Canada et de ses sociétés affiliées, de l'achat de milles Aéroplan par Air Canada et ses sociétés affiliées à émettre aux membres et de la gestion du programme hiérarchisé pour grands voyageurs destiné à certains clients d'Air Canada. Aux termes du CPSC, Aéroplan est tenue d'acheter annuellement un nombre minimal de places sur les vols d'Air Canada et de ses sociétés affiliées à titre de primes. Ce nombre est calculé en fonction du nombre de places utilisées au cours des trois années civiles précédentes. Selon la période de trois ans terminée le 31 décembre 2015, Aéroplan est tenue d'acheter des places sur les vols à hauteur d'environ 515,2 M\$ par année. Bien qu'Air Canada puisse modifier le nombre de milles Aéroplan par vol accordés aux membres en vertu du programme Aéroplan sans le consentement d'Aéroplan, elle est tenue d'acheter, chaque année, un nombre préétabli de milles Aéroplan aux termes du programme Aéroplan à un tarif convenu. Aéroplan est tenue de fournir à Air Canada certains services de commercialisation et de promotion, notamment les services de centres de contacts pour la gestion du programme hiérarchisé pour grands voyageurs, en contrepartie d'honoraires calculés d'après les frais réels, après ventilation, majorés des frais d'administration. La capacité d'Aéroplan à répondre aux futures demandes de primes de la part des membres dépendra de la capacité d'Air Canada à offrir le nombre de places requis.

BONS DE SOUSCRIPTION ET ACTIONS DE CATÉGORIE B D'AIR CANADA

Dans le cadre du prêt syndiqué à Air Canada du 29 juillet 2009, qui a été remboursé le 3 août 2010, Air Canada a émis aux prêteurs des bons de souscription visant l'acquisition d'actions de catégorie A ou d'actions de catégorie B à droit de vote variable d'Air Canada. Le 29 juillet 2009, Aéroplan a reçu 1 250 000 bons de souscription assortis d'un prix d'exercice de 1,51 \$ chacun et, le 19 octobre 2009, elle a reçu 1 250 000 bons de souscription assortis d'un prix d'exercice de 1,44 \$ chacun, ces bons de souscription pouvant être exercés en tout temps et arrivant à échéance quatre ans après la date d'attribution.

Le 24 juillet 2013, Aimia a exercé 1 250 000 bons de souscription au prix unitaire de 1,51 \$ et a acquis un nombre correspondant d'actions de catégorie B d'Air Canada pour une contrepartie en trésorerie de 1,9 M\$. La juste valeur de ces bons de souscription s'élevait à 0,9 M\$ au 24 juillet 2013. Le 16 octobre 2013, Aimia a exercé les 1 250 000 bons de souscription restants au prix unitaire de 1,44 \$ et a acquis un nombre correspondant d'actions de catégorie B d'Air Canada pour une contrepartie en trésorerie de 1,8 M\$. La juste valeur de ces bons de souscription s'élevait à 4,4 M\$ au 16 octobre 2013.

Au 31 décembre 2014 et au 31 mars 2015, la juste valeur des actions de catégorie B d'Air Canada s'établissait respectivement à 29,7 M\$ et à 31,0 M\$.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Non audités

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

Au cours du deuxième trimestre de 2015, Aimia a cédé la totalité de ses actions de catégorie B d'Air Canada, pour un produit net de 30,5 M\$. Par suite de la cession, le gain (après impôt) de 18,6 M\$ comptabilisé dans le cumul des autres éléments du résultat global a été reclassé en résultat net au deuxième trimestre de 2015. De ce montant, une tranche de 21,5 M\$ a été comptabilisée dans les produits financiers et une tranche de 2,9 M\$, dans la charge d'impôt sur le résultat différé.

Avant sa cession, le placement dans les actions de catégorie B d'Air Canada était comptabilisé comme un placement disponible à la vente évalué à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans les autres éléments du résultat global (*note 17*).

5. CESSION D'ENTREPRISES ET D'AUTRES ACTIFS

CESSION DES ACTIVITÉS LIÉES AUX SERVICES D'AMÉLIORATION

Le 29 juillet 2016, Aimia a vendu ses activités liées aux services d'amélioration pour une contrepartie en trésorerie totalisant 15,4 M\$, pouvant faire l'objet de certains ajustements au titre du fonds de roulement. Dans le cadre de la transaction, Aimia doit fournir des services de transition liés à la technologie de l'information et à la comptabilité durant une période d'au plus six mois à compter de la date de la transaction.

Contrepartie relative à la cession des activités liées aux services d'amélioration	
Trésorerie	13,6
Contrepartie à recevoir ^{a)}	1,8
Contrepartie totale	15,4
Ajustement au titre du fonds de roulement à payer par Aimia	(0,4)
Contrepartie relative aux services de transition à fournir ^{b)}	(2,0)
Contrepartie relative aux actifs et passifs cédés	13,0
Coûts de transaction	(1,6)
Contrepartie relative aux actifs et passifs cédés, déduction faite des coûts de transaction	11,4

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Non audités

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

Actifs et passifs cédés	
Comptes débiteurs	1,3
Frais payés d'avance	1,6
Relations clients	6,7
Goodwill	7,7
Comptes créditeurs et charges à payer	(3,0)
Produits différés	(4,8)
Actifs (passifs) cédés, montant net	9,5
Gain sur cession des activités liées aux services d'amélioration	1,9

- Montant placé en fidéicommiss par l'acheteur en vue de couvrir les demandes d'indemnisation potentielles. Le montant, déduction faite des demandes d'indemnisation faites par l'acheteur, sera libéré en faveur d'Aimia 18 mois après la date de la transaction.
- La contrepartie reçue est comptabilisée à titre de produits des activités ordinaires au moment où les services de transition sont rendus.

Avant leur cession, les actifs et les passifs relatifs aux activités liées aux services d'amélioration étaient pris en compte dans le secteur Coalitions des Amériques.

DROITS COMMERCIAUX SUR LES ACTIVITÉS DE MARKETING LIÉES AUX CARTES AU ROYAUME-UNI

Le 30 juin 2016, Aimia a cédé ses activités de marketing liées aux cartes au Royaume-Uni qu'elle avait établies dans ce pays aux termes de ses ententes commerciales avec Cardlytics pour une contrepartie initiale de 11,7 M\$ (9,0 M\$ US), qui a été réglée sous la forme de billets convertibles (*note 7*) en instruments de capitaux propres de Cardlytics. De plus, au cours du troisième trimestre de 2016, une contrepartie de 11,7 M\$ (9,0 M\$ US) a été versée à Aimia sous la forme de billets convertibles de Cardlytics, certaines conditions relatives aux activités liées aux cartes au Royaume-Uni ayant été remplies. La juste valeur de la contrepartie conditionnelle à recevoir était estimée à 11,7 M\$ au 30 juin 2016. Au 30 juin 2016, la valeur comptable des actifs et passifs nets relatifs aux activités de marketing liée aux cartes au Royaume-Uni s'établissait à 0,2 M\$. Par conséquent, un gain de 23,2 M\$ a été comptabilisé en résultat net au deuxième trimestre de 2016.

En outre, le montant net estimatif de 7,4 M\$ (5,7 M\$ US) à verser à Aimia par Cardlytics le 30 juin 2016, avant que la transaction ne soit conclue, en lien avec les activités de marketing liées aux cartes au Royaume-Uni a été échangé contre des billets convertibles au cours du troisième trimestre de 2016, une fois que l'examen du montant net à recevoir a été finalisé.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Non audités

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

6. RÉSULTAT PAR ACTION ORDINAIRE

	Trimestres terminés les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2016	2015	2016	2015
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société	(1,5)	(26,9)	(9,1)	26,1
Moins : dividendes déclarés sur les actions privilégiées (<i>note 13</i>)	(4,2)	(4,2)	(12,6)	(13,6)
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	(5,7)	(31,1)	(21,7)	12,5
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires, de base et dilué	152 294 611	159 482 896	152 441 864	164 612 680
Résultat par action ordinaire – de base et dilué	(0,04) \$	(0,20) \$	(0,14) \$	0,08 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Non audités

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

7. PLACEMENTS À LONG TERME

	30 septembre	31 décembre
	2016	2015
Placements en titres de capitaux propres ^{a)}	93,0	128,2
Placements en obligations de sociétés et de gouvernements (<i>note 9</i>) ^{b)}	266,6	253,6
Placements en billets convertibles (<i>note 5</i>) ^{c)}	37,2	—
Total	396,8	381,8

- a) Comprend le placement dans Cardlytics au 30 septembre 2016 et au 31 décembre 2015. Au deuxième trimestre de 2016, une perte sur la juste valeur de 27,9 M\$ a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat étendu au titre du placement dans Cardlytics (*note 17*).
- b) Les placements en obligations de sociétés et de gouvernements s'élevaient à 307,3 M\$ au 30 septembre 2016 (308,2 M\$ au 31 décembre 2015). De ce montant, une tranche de 40,7 M\$ est classée dans les placements à court terme (54,6 M\$ au 31 décembre 2015) et une tranche de 266,6 M\$, dans les placements à long terme (253,6 M\$ au 31 décembre 2015).
- c) Les billets convertibles portent intérêt à un taux annuel de 10 %, les intérêts étant composés annuellement. À moins qu'ils ne soient convertis avant, les billets peuvent être rachetés sur demande à toute date déterminée par le porteur après une période de 24 mois à compter de la date de clôture initiale. Au 30 septembre 2016, les billets convertibles, y compris les intérêts cumulés depuis la date de leur émission, obtenus à titre de contrepartie pour la cession des activités de marketing liées aux cartes au Royaume-Uni s'élevaient à 31,8 M\$ (24,3 M\$ US) (*note 5*).

En plus des billets convertibles obtenus à titre de contrepartie pour la cession des activités de marketing liées aux cartes au Royaume-Uni, Aimia a investi un montant de 5,0 M\$ (4,0 M\$ US) dans des billets convertibles de Cardlytics au cours du deuxième trimestre de 2016. Au 30 septembre 2016, ces billets convertibles, y compris les intérêts cumulés depuis la date de leur émission, s'élevaient à 5,4 M\$ (4,2 M\$ US).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Non audités

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

8. PLACEMENTS MIS EN ÉQUIVALENCE

	30 septembre	31 décembre
	2016	2015
Placement dans PLM Premier, S.A.P.I. de C.V. ^{a)}	82,5	85,0
Autres placements mis en équivalence dans des coentreprises ^{b)}	22,7	25,6
Placements mis en équivalence dans des entreprises associées	6,5	7,2
Total	111,7	117,8

- a) Durant le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2016, Aimia a reçu de PLM des distributions respectives de 4,5 M\$ (3,4 M\$ US) et de 13,8 M\$ (10,2 M\$ US), en comparaison de distributions respectives de 4,6 M\$ (3,4 M\$ US) et de 13,6 M\$ (10,7 M\$ US) au cours du trimestre et de la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2015.
- b) Le 9 janvier 2015 et le 29 janvier 2015, Aimia a investi des montants supplémentaires totalisant 1,0 M\$ (0,8 M\$ US) dans Prismah afin de financer certains coûts liés à la liquidation du partenariat réalisée le 7 mars 2015.

Quote-part du résultat net des placements mis en équivalence	Trimestres terminés les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2016	2015	2016	2015
Placement dans PLM Premier, S.A.P.I. de C.V.	5,1	3,2	15,6	10,0
Autres placements mis en équivalence dans des coentreprises	1,4	0,9	3,0	2,4
Placements mis en équivalence dans des entreprises associées	(0,1)	(0,1)	(0,2)	(1,2)
Total	6,4	4,0	18,4	11,2

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Non audités

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

9. RÉSERVE AU TITRE DES ÉCHANGES

Aéroplan maintient la réserve au titre des échanges de milles Aéroplan (la « réserve ») qui, sous réserve du respect des clauses des conventions des facilités de crédit de la Société, peut servir à compléter les flux de trésorerie d'exploitation afin de payer les primes au cours des périodes pendant lesquelles les activités d'échange de milles Aéroplan en vertu du programme Aéroplan sont plus intenses. Dans l'éventualité où elle devrait puiser dans la réserve, Aéroplan a convenu de rembourser les montants utilisés dès que possible à même les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation. Pour l'heure, Aimia n'a pas utilisé les fonds de la réserve. Au 30 septembre 2016, la réserve s'élevait à 300,0 M\$ et était classée dans les placements à court terme et les placements à long terme.

Le montant de la réserve et le type de titres dans lesquels ce montant peut être investi dépendent des politiques que la direction a établies et qu'elle revoit périodiquement. Au 30 septembre 2016, la réserve était investie dans des obligations de sociétés, du gouvernement fédéral et de gouvernements provinciaux. Selon la direction, la réserve est suffisante pour régler les frais d'échange à mesure qu'ils deviendront exigibles dans le cours normal des activités, y compris ceux qui seraient engagés dans une période au cours de laquelle les échanges afficheraient une activité exceptionnellement élevée.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Non audités

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

10. PRODUITS DIFFÉRÉS

Le rapprochement des produits différés est présenté ci-dessous :

	Unités de fidélisation		Services de fidélisation et autres		Total	
	30 septembre 2016	31 décembre 2015	30 septembre 2016	31 décembre 2015	30 septembre 2016	31 décembre 2015
Solde d'ouverture	3 247,4	3 168,5	45,0	49,8	3 292,4	3 218,3
Unités de fidélisation émises – facturation brute	1 262,8	1 832,7	—	—	1 262,8	1 832,7
Autres – facturation brute	—	—	429,4	636,3	429,4	636,3
Produits des activités ordinaires constatés	(1 167,0)	(1 816,9)	(432,1)	(643,7)	(1 599,1)	(2 460,6)
Produits différés relatifs à la cession des activités liées aux services d'amélioration	—	—	(4,8)	—	(4,8)	—
Écarts de conversion et autres ajustements	(68,9)	63,1	1,6	2,6	(67,3)	65,7
Solde de clôture	3 274,3	3 247,4	39,1	45,0	3 313,4	3 292,4
Ventilation entre :						
Partie courante ^{a)}	1 552,3	1 552,7	39,0	44,8	1 591,3	1 597,5
Partie non courante	1 722,0	1 694,7	0,1	0,2	1 722,1	1 694,9

- a) La partie courante représente l'hypothèse la plus probable de la direction quant au montant qui sera constaté au cours des 12 prochains mois, d'après les tendances historiques.

INCERTITUDE RELATIVE À LA MESURE

Aimia pourrait devoir remettre des primes aux membres à l'égard des unités de fidélisation encore valides, émises à ce jour et comptabilisées à titre de désistements pour lesquelles les produits des activités ordinaires ont été constatés ou reportés et aucun passif n'a été inscrit. Le montant des frais d'échange éventuels au titre de ces unités de fidélisation était estimé à 896,9 M\$ au 30 septembre 2016.

Les frais d'échange éventuels mentionnés ci-dessus ont été calculés en fonction des frais d'échange moyens actuels établis sur la base des prix réels convenus avec les partenaires d'échange, dont Air Canada, et de l'estimation, à partir des antécédents à ce jour, des types de primes que choisiront les membres parmi ceux qui leur sont proposés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Non audités

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

La direction a déterminé qu'une variation de 1 % du taux de désistements de chaque programme aurait une incidence consolidée cumulative de 189,8 M\$ sur les produits des activités ordinaires et le résultat avant impôt de la période au cours de laquelle la variation se produit, dont une tranche de 176,7 M\$ se rapporterait aux exercices antérieurs et une tranche de 13,1 M\$, à la période de neuf mois considérée.

11. PROVISIONS

CONTRAT D'ACHAT D'ACTIFS (NOTE 4)

	Provision au titre de la migration des cartes
Solde au 31 décembre 2014	50,0
Provision comptabilisée au cours de l'exercice	—
Provision reçue (utilisée) au cours de l'exercice	1,7
Provision reprise au cours de l'exercice	(45,7)
Solde au 31 décembre 2015	6,0
Provision comptabilisée au cours de la période	—
Provision reçue (utilisée) au cours de la période	(0,6)
Provision reprise au cours de la période	—
Solde au 30 septembre 2016	5,4
Ventilation entre :	
Partie courante	0,8
Partie non courante	4,6

Dans le cadre du contrat d'achat d'actifs et de l'entente de migration avec TD et la CIBC et de la migration nette de comptes de cartes de crédit de marque Aéroplan entre la CIBC et TD, une provision totale de 50,0 M\$ a été comptabilisée dans les frais généraux et frais d'administration du quatrième trimestre de 2013.

Au cours du deuxième trimestre de 2015, la provision au titre de la migration des cartes a été réduite de 45,7 M\$, à la lumière des données courantes concernant la migration de cartes pour la période de 18 mois terminée le 30 juin 2015 et des estimations de la direction quant aux tendances de migration de cartes pour les périodes à venir. L'ajustement a été comptabilisé en réduction des frais généraux et frais d'administration. De plus, un montant de 1,7 M\$, représentant le paiement relatif à l'année civile 2014 exigible aux termes de l'entente de migration, a été reçu au cours du deuxième trimestre de 2015. Aucune modification n'a été apportée au total de la provision au cours des troisième et quatrième trimestres de 2015.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Non audités

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

Un montant de 0,6 M\$, représentant le paiement relatif à l'année civile 2015 exigible aux termes de l'entente de migration, a été versé par Aimia au cours du premier trimestre de 2016.

Pour l'heure, la provision représente la meilleure estimation de la direction.

12. PASSIFS ÉVENTUELS

Aimia a convenu d'indemniser ses administrateurs et ses dirigeants, ainsi que les administrateurs et les dirigeants de ses filiales, dans la mesure où la loi sur les sociétés le permet, des coûts et des dommages que ces derniers pourraient subir en raison d'une poursuite judiciaire, d'une enquête ou de toute autre procédure administrative dans le cadre de laquelle ces administrateurs ou ces dirigeants seraient poursuivis en raison des services qu'ils auront fournis. Les administrateurs et les dirigeants sont couverts par un contrat d'assurance responsabilité des administrateurs et des dirigeants.

Dans des circonstances limitées, Aimia peut fournir des garanties et/ou des indemnités à des tiers afin de soutenir les obligations liées au rendement de ses filiales en vertu de contrats commerciaux. Au 30 septembre 2016, l'exposition maximale d'Aimia aux termes de telles garanties avait été estimée à 92,5 M\$. Aucun montant n'a été inscrit dans les états financiers au titre des ententes d'indemnisation et de garantie.

Le 2 juillet 2009, une requête pour autorisation d'exercer un recours collectif et pour obtenir le statut de représentant a été déposée contre Aimia à la Cour supérieure du Québec. La requête a été entendue les 9 et 10 mai 2011, et Aéroplan a été ajoutée à titre de partie défenderesse éventuelle. Dans un jugement rendu le 6 mars 2012, la Cour supérieure du Québec a accueilli la requête du demandeur en vue d'exercer un recours collectif. Cette requête était la première étape procédurale avant qu'un recours collectif puisse être exercé. Un avis du jugement autorisant le recours collectif a été publié le 6 avril 2013.

Le 1^{er} octobre 2013, le requérant a signifié et déposé le recours collectif visant l'annulation des changements apportés au programme Aéroplan en ce qui touche l'accumulation et l'expiration des milles Aéroplan, comme il a été annoncé le 16 octobre 2006, le remboursement des sommes dépensées par les membres d'Aéroplan pour obtenir la remise en vigueur de leurs milles expirés, des dommages-intérêts compensatoires de 50 \$ et un montant non déterminé en dommages-intérêts punitifs pour le compte de chaque membre du groupe. Les parties ont convenu d'un calendrier pour les questions de procédures préalables à la préparation du procès.

La direction a déposé une défense vigoureuse à ce recours collectif, et elle estime qu'il est plus probable qu'improbable que sa position sera maintenue. En conséquence, aucune provision à cet effet n'est prévue dans les présents états financiers. Si l'issue définitive du recours collectif diffère de cette évaluation et des hypothèses qu'elle pose à cet égard, un ajustement important à la situation financière et aux résultats d'exploitation pourrait en résulter.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Non audités

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

De temps à autre, Aimia est partie à diverses réclamations et poursuites dans le cours normal des activités. Bien que l'issue définitive de celles-ci ne puisse être prévue, la direction estime que, selon l'information dont elle dispose actuellement, le règlement des réclamations et des poursuites actuellement en cours n'aura pas d'incidence importante sur la situation financière et les résultats d'exploitation d'Aimia.

13. DIVIDENDES

Les dividendes trimestriels déclarés en faveur des actionnaires ordinaires d'Aimia pour les périodes de neuf mois terminées les 30 septembre 2016 et 2015 sont les suivants :

	2016 ^{a)}		2015 ^{b)}	
	Montant	Par action ordinaire	Montant	Par action ordinaire
Mars	29,0	0,19	30,6	0,18
Juin	30,4	0,20	30,7	0,19
Septembre	30,5	0,20	30,2	0,19
Total	89,9	0,59	91,5	0,56

- a) Le 12 mai 2016, le conseil d'administration d'Aimia a approuvé une augmentation du dividende de l'action ordinaire, qui est passé de 0,19 \$ à 0,20 \$ par trimestre.
- b) Le 14 mai 2015, le conseil d'administration d'Aimia a approuvé une augmentation du dividende de l'action ordinaire, qui est passé de 0,18 \$ à 0,19 \$ par trimestre.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Non audités

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

Les dividendes trimestriels déclarés en faveur des actionnaires privilégiés d'Aimia pour les périodes de neuf mois terminées les 30 septembre 2016 et 2015 sont les suivants :

	2016		2015	
	Montant	Par action privilégiée	Montant	Par action privilégiée
Série 1				
Mars	1,1	0,28125	2,8	0,40625
Juin	1,1	0,28125	1,1	0,28125
Septembre	1,1	0,28125	1,1	0,28125
Total	3,3	0,84375	5,0	0,96875
Série 2				
Mars	0,8	0,264049	S. O.	S. O.
Juin	0,7	0,261811	0,8	0,263563
Septembre	0,8	0,270281	0,8	0,278205
Total	2,3	0,796141	1,6	0,541768
Série 3				
Mars	2,3	0,390625	2,3	0,390625
Juin	2,4	0,390625	2,4	0,390625
Septembre	2,3	0,390625	2,3	0,390625
Total	7,0	1,171875	7,0	1,171875

Le 8 novembre 2016, le conseil d'administration d'Aimia a déclaré un dividende trimestriel de 0,20 \$ par action ordinaire, de 0,28125 \$ par action privilégiée, série 1, de 0,267831 \$ par action privilégiée, série 2 (*note 14*) et de 0,390625 \$ par action privilégiée, série 3, payable le 30 décembre 2016.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Non audités

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

14. CAPITAL SOCIAL

OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS

Le 13 mai 2014, Aimia a obtenu l'approbation de la Bourse de Toronto en vue du renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités permettant le rachat d'au plus 15 530 762 de ses actions ordinaires émises et en circulation du 16 mai 2014 au 15 mai 2015 au plus tard.

Durant la période du 16 mai 2014 au 31 décembre 2014, Aimia a racheté 2 069 790 actions ordinaires pour une contrepartie totale de 29,8 M\$. De ce total, 1 964 790 actions ordinaires ont été payées et annulées au cours de la période, pour une valeur de 28,3 M\$, les actions restantes ayant été payées et annulées au cours du premier trimestre de 2015. Le capital social a été réduit de 18,3 M\$, et le solde de 11,5 M\$ a été porté en réduction du surplus d'apport.

Durant la période du 1^{er} janvier 2015 au 15 mai 2015, Aimia a racheté et annulé 8 788 952 actions ordinaires pour une contrepartie en trésorerie totale de 117,8 M\$. Le capital social a été réduit de 77,8 M\$ et le solde de 40,0 M\$ a été porté en réduction du surplus d'apport.

Le 14 mai 2015, Aimia a obtenu l'approbation de la Bourse de Toronto en vue du renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités permettant le rachat d'au plus 16 346 860 de ses actions ordinaires émises et en circulation du 20 mai 2015 au 19 mai 2016 au plus tard.

Durant la période du 20 mai 2015 au 31 décembre 2015, Aimia a racheté 8 819 500 actions ordinaires pour une contrepartie totale de 105,5 M\$. De ce total, 8 538 100 actions ordinaires ont été payées et annulées au cours de la période, pour une valeur de 102,8 M\$, les actions restantes ayant été payées et annulées au cours du premier trimestre de 2016. Le capital social a été réduit de 78,1 M\$, et le solde de 27,4 M\$ a été porté en réduction du surplus d'apport.

Durant la période du 1^{er} janvier 2016 au 4 février 2016, Aimia a racheté 2 393 600 actions ordinaires (dont la totalité ont été payées et annulées au cours du premier trimestre de 2016) pour une contrepartie totale de 21,8 M\$. Le capital social a été réduit de 21,2 M\$, et le solde de 0,6 M\$ a été porté en réduction du surplus d'apport.

Le 12 mai 2016, Aimia a obtenu l'approbation de la Bourse de Toronto en vue du renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités permettant le rachat d'au plus 11 153 635 de ses actions ordinaires émises et en circulation du 20 mai 2016 au 19 mai 2017 au plus tard.

Aucune action n'a été rachetée après le 4 février 2016.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Non audités

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

ACTIONS PRIVILÉGIÉES, SÉRIE 1 ET ACTIONS PRIVILÉGIÉES, SÉRIE 2

Le 27 février 2015, Aimia a annoncé qu'elle n'exercerait pas son droit de rachat de la totalité ou d'une partie des actions privilégiées, série 1, le 31 mars 2015. En conséquence, et sous réserve de certaines conditions, les porteurs d'actions privilégiées, série 1 avaient le droit de convertir la totalité ou une partie de leurs actions privilégiées, série 1 en actions privilégiées, série 2, à raison de une contre une le 31 mars 2015.

Le 31 mars 2015, les porteurs de 2 946 635 actions privilégiées, série 1 ont exercé leur droit de convertir leurs actions privilégiées, série 1 en un nombre équivalent d'actions privilégiées, série 2. Les porteurs d'actions privilégiées, série 2 ont le droit de recevoir, lorsque le conseil d'administration d'Aimia en déclare, des dividendes au comptant privilégiés cumulatifs trimestriels à taux variable, calculés en fonction du nombre réel de jours écoulés au cours du trimestre, divisé par 365, sous réserve des dispositions de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* (la « LCSA »). Le taux de dividende pour la période à taux variable allant du 30 septembre 2016 inclusivement au 31 décembre 2016 exclusivement sera de 4,262 %, soit 3,75 % de plus que le rendement des bons du Trésor du gouvernement du Canada à 90 jours, établi conformément aux modalités des actions privilégiées, série 2.

En ce qui a trait aux 3 953 365 actions privilégiées, série 1 qui sont en circulation après le 31 mars 2015, les porteurs d'actions privilégiées, série 1 auront le droit de recevoir, lorsque le conseil d'administration d'Aimia en déclarera, des dividendes au comptant privilégiés cumulatifs trimestriels à taux fixe, sous réserve des dispositions de la LCSA. Le taux de dividende pour la période de cinq ans allant du 31 mars 2015 inclusivement au 31 mars 2020 exclusivement sera de 4,5 %, soit 3,75 % de plus que le rendement des obligations du gouvernement du Canada à cinq ans, établi conformément aux modalités des actions privilégiées, série 1.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Non audités

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

15. ACQUISITION DE LA PARTICIPATION NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE DANS AIMIA MIDDLE EAST

Le 20 mars 2016, Aimia a acquis la tranche restante de 40 % des actions émises d'Aimia Middle East Free Zone LLC (« Aimia Middle East ») (anciennement, Rewards Management Middle East Free Zone LLC ou « RM MEL »), société qui détient et exploite le programme Air Miles Moyen-Orient, pour une contrepartie en trésorerie de 8,3 M\$ (6,4 M\$ US), qui sera payable en trois versements annuels à compter de février 2017. De plus, un montant sera versé par Aimia ou reçu du vendeur, selon la performance financière d'Aimia Middle East au cours des trois prochains exercices. La juste valeur de la contrepartie conditionnelle à payer (*note 17*) à la date d'acquisition a été estimée à 5,1 M\$ (3,9 M\$ US). En outre, un montant de 22,0 M\$ (16,9 M\$ US), représentant la quote-part du vendeur du fonds de roulement excédentaire de l'entreprise à la date de clôture de la transaction, a été comptabilisé à la date d'acquisition et versé au vendeur le 5 avril 2016.

La valeur comptable de la participation ne donnant pas le contrôle dans Aimia Middle East s'établissait à 11,8 M\$ à la date d'acquisition. Suite à l'acquisition, la Société a décomptabilisé la participation ne donnant pas le contrôle et a comptabilisé une réduction de 23,6 M\$ des résultats non distribués.

16. ENGAGEMENTS

A) ENGAGEMENTS AUX TERMES DE CONTRATS DE LOCATION SIMPLE

Les loyers minimaux aux termes des différents contrats de location simple non résiliables n'ayant pas encore été engagés à la fin de la période s'établissent comme suit :

Exercices terminés les 31 décembre	
2016	4,6
De 2017 à 2020	62,6
Par la suite	66,7
Total	133,9

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Non audités

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

B) ENGAGEMENTS D'EXPLOITATION ET AUTRES

Les dépenses d'exploitation prévues par contrat, mais n'ayant pas encore été engagées à la fin de la période s'établissent comme suit :

Infrastructure technologique et autres	213,1
Soutien à la commercialisation et autres	206,5

Aux termes de certaines obligations contractuelles avec un partenaire d'accumulation principal, Aimia est tenue de respecter certains seuils minimaux en matière de fonds de roulement conformément à des formules établies au préalable. Au 30 septembre 2016, Aimia respectait toutes ces clauses.

17. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Hierarchie des justes valeurs

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière sont classés selon une hiérarchie des justes valeurs qui reflète le poids relatif des données d'entrée utilisées pour réaliser les évaluations. Cette hiérarchie des justes valeurs comprend les niveaux suivants :

Niveau 1 – Évaluation fondée sur les prix cotés observés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2 – Techniques d'évaluation reposant sur des données telles que les prix cotés d'instruments similaires négociés sur des marchés actifs; les prix cotés d'instruments identiques ou similaires sur des marchés inactifs; les données autres que des prix cotés utilisées dans une méthode d'évaluation qui sont observables pour l'instrument considéré; et les données qui sont principalement dérivées de données observables sur les marchés ou corroborées par ces dernières, que ce soit par corrélation ou par d'autres moyens.

Niveau 3 – Techniques d'évaluation tenant compte de données importantes non observables sur les marchés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Non audités

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

Un instrument financier est classé au niveau le moins élevé de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte pour établir sa juste valeur.

		30 septembre	31 décembre
	Hiérarchie	2016	2015
Actifs financiers			
Placements en titres de capitaux propres (<i>note 7</i>)	Niveau 3	93,0	128,2
Placements en billets convertibles (<i>notes 5 et 7</i>)	Niveau 3	37,2	—
Passifs financiers			
Contrepartie conditionnelle à payer – Smart Button	Niveau 3	—	2,1
Contrepartie conditionnelle à payer – Aimia Middle East (<i>note 15</i>)	Niveau 3	5,2	—

La juste valeur des placements en titres de capitaux propres est établie selon une approche de marché, notamment une méthode d'évaluation fondée sur le prix de transaction de transactions récentes effectuées par d'autres investisseurs et portant sur des instruments semblables, et une comparaison des indicateurs financiers utilisés pour des entreprises semblables. La valeur déterminée est par la suite ajustée, si nécessaire, pour tenir compte des variations des conditions du marché, de la performance de l'entité émettrice et de l'écoulement du temps. Cette méthode exige de la direction qu'elle fasse appel à son jugement afin de repérer les transactions, les instruments et les sociétés semblables et de formuler des estimations qui lui permettront de déterminer la juste valeur de ces instruments. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Au deuxième trimestre de 2016, à la suite d'une évaluation réalisée par la direction au moyen des indicateurs financiers utilisés pour des entreprises semblables, une perte sur la juste valeur de 27,9 M\$ a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global au titre du placement dans Cardlytics. Aucun ajustement de la juste valeur du placement dans Cardlytics n'a été comptabilisé au cours du trimestre et de la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2015.

La juste valeur du placement dans des actions de catégorie B d'Air Canada était fondée sur la valeur cotée des actions négociées sur le marché public avant que ces actions ne soient cédées au deuxième trimestre de 2015. Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2015, Aimia a comptabilisé un gain sur la juste valeur de 0,8 M\$ dans les autres éléments du résultat global.

La juste valeur des placements en billets convertibles a été déterminée au moyen d'un modèle fondé sur la valeur attendue. Aucun ajustement de la juste valeur des placements en billets convertibles n'a été comptabilisé au cours du trimestre et de la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2016.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Non audités

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

La juste valeur de la contrepartie conditionnelle à payer au titre de l'acquisition de Smart Button était fondée sur les meilleures estimations de la direction et pouvait représenter un montant maximal de 5,0 M\$ US. Au cours du deuxième trimestre de 2015, un ajustement de la juste valeur de 0,6 M\$ a été comptabilisé dans les frais généraux et frais d'administration à titre de réduction de la contrepartie conditionnelle. Au cours du troisième trimestre de 2015, un montant de 1,8 M\$ (1,4 M\$ US), qui représente 50 % de la contrepartie conditionnelle estimative, a été versé aux actionnaires vendeurs lors du deuxième anniversaire de l'acquisition. Le solde, qui représentait un montant de 1,9 M\$ (1,5 M\$ US), a été payé au cours du troisième trimestre de 2016 lors du troisième anniversaire de l'acquisition.

La juste valeur de la contrepartie conditionnelle à payer au titre de l'acquisition de la participation ne donnant pas le contrôle dans Aimia Middle East a été déterminée en fonction de la performance financière projetée de l'entreprise pour chacun des trois prochains exercices et elle représente la meilleure estimation de la direction. Aucun ajustement de la juste valeur de cette contrepartie conditionnelle n'a été comptabilisé au cours du trimestre et de la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2016.

Les valeurs comptables de la trésorerie et de ses équivalents, des liquidités soumises à restrictions, des placements à court terme, des comptes débiteurs et des comptes créditeurs et charges à payer figurant à l'état de la situation financière se rapprochent de leurs justes valeurs, compte tenu de l'échéance immédiate ou à court terme de ces instruments financiers.

La juste valeur des emprunts est estimée comme étant la valeur cotée pour ce qui est des titres d'emprunt négociés sur le marché public, tandis que la juste valeur des placements en obligations de sociétés et de gouvernements est fondée sur la valeur cotée des placements.

Le tableau suivant présente les placements à long terme en obligations de sociétés et de gouvernements ainsi que la dette à long terme d'Aimia, lesquels sont évalués au coût amorti, et leur juste valeur.

	Hiérarchie	30 septembre 2016		31 décembre 2015	
		Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Placements en obligations de sociétés et de gouvernements (y compris la partie courante)	Niveau 1	307,3	315,3	308,2	316,8
Dette à long terme (y compris la partie courante)	Niveau 1	648,0	661,2	647,3	673,6

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Non audités

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

18. INFORMATION FINANCIÈRE SUPPLÉMENTAIRE

Les sections qui suivent présentent de l'information supplémentaire sur certains des principaux postes des états financiers.

A) ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	30 septembre	31 décembre
	2016	2015
Contrats avec des partenaires d'accumulation et relations clients	775,8	881,8
Logiciels et technologie	175,1	181,1
Marques de commerce	397,9	423,3
Autres immobilisations incorporelles	0,4	0,6
Total	1 349,2	1 486,8

COMPTES CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

Passifs de restructuration

Au cours des dernières années, Aimia a procédé à la mise en œuvre d'une série de programmes de restructuration destinés à l'intégration et à l'alignement des secteurs d'activité de la Société, en mettant fin à certaines activités, en externalisant certaines fonctions internes et en prenant d'autres mesures conçues pour réduire sa structure de coûts et améliorer la productivité. Suite à ces initiatives, Aimia a comptabilisé diverses provisions pour indemnités de départ. La direction continue d'évaluer les activités de la Société et, par conséquent, des provisions supplémentaires pourraient être constituées à l'égard de nouvelles initiatives et des changements pourraient être apportés aux estimations des montants comptabilisés précédemment, à mesure que les paiements sont effectués ou que les mesures sont prises.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Non audités

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

	Structure axée sur les divisions	Autres initiatives de restructuration	Total
Solde au 31 décembre 2014	—	3,5	3,5
Passif comptabilisé au cours de l'exercice	15,7	6,8	22,5
Paiements effectués au cours de l'exercice	(4,5)	(8,7)	(13,2)
Écart de conversion	0,1	0,3	0,4
Solde au 31 décembre 2015	11,3	1,9	13,2
Passif comptabilisé au cours de la période	5,8	0,5	6,3
Paiements effectués au cours de la période	(14,3)	(1,0)	(15,3)
Écart de conversion	(0,5)	(0,2)	(0,7)
Solde au 30 septembre 2016	2,3	1,2	3,5

Les charges de restructuration (les reprises de charges de restructuration) comptabilisées pour chaque secteur au cours des trimestres et des périodes de neuf mois terminés les 30 septembre 2016 et 2015 sont présentées ci-dessous :

Secteur	Trimestre terminé le 30 septembre 2016			Trimestre terminé le 30 septembre 2015		
	Structure axée sur les divisions	Autres initiatives de restructuration	Total	Structure axée sur les divisions	Autres initiatives de restructuration	Total
Coalitions des Amériques	1,7	0,4	2,1	1,0	2,3	3,3
Coalitions internationales	—	—	—	1,0	—	1,0
Solutions de fidélisation mondiales	—	0,1	0,1	—	0,2	0,2
Siège social	0,6	—	0,6	1,0	—	1,0
Total	2,3	0,5	2,8	3,0	2,5	5,5

Secteur	Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2016			Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2015		
	Structure axée sur les divisions	Autres initiatives de restructuration	Total	Structure axée sur les divisions	Autres initiatives de restructuration	Total
Coalitions des Amériques	3,7	0,4	4,1	1,0	6,4	7,4
Coalitions internationales	0,7	—	0,7	1,0	—	1,0
Solutions de fidélisation mondiales	—	0,1	0,1	—	0,4	0,4
Siège social	1,4	—	1,4	1,0	—	1,0
Total	5,8	0,5	6,3	3,0	6,8	9,8

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Non audités

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

Les charges de restructuration (déduction faite des reprises) sont comprises dans les frais généraux et frais d'administration.

DETTE À LONG TERME

Le 11 avril 2016, Aimia a procédé à une modification de sa facilité de crédit existante auprès de son consortium de prêteurs afin de prolonger la durée de sa facilité renouvelable d'un an, soit jusqu'au 23 avril 2020.

B) TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

VARIATIONS DES ACTIFS ET DES PASSIFS D'EXPLOITATION

	Trimestres terminés les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2016	2015	2016	2015
Liquidités soumises à restrictions	(0,6)	(3,3)	(2,1)	1,4
Comptes débiteurs	(20,7)	4,7	5,4	30,8
Stocks	1,3	(0,1)	7,8	4,3
Frais payés d'avance	(3,8)	(15,7)	(0,9)	(4,1)
Comptes créditeurs et charges à payer	(31,8)	30,4	(94,3)	(27,4)
Dépôts clients	17,9	5,6	4,2	9,4
Provisions	—	—	(0,6)	(44,0)
Régime de retraite et autres éléments de passifs non courants	3,8	(1,6)	(0,7)	1,4
Produits différés	58,9	53,1	98,5	51,6
Total	25,0	73,1	17,3	23,4

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Non audités

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

C) ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

INCIDENCE DE L'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Les pertes actuarielles des régimes à prestations définies pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2016 sont présentées déduction faite de recouvrements d'impôt sur le résultat différé d'un montant respectif de 3,5 M\$ et de 4,5 M\$, comparativement à une charge d'impôt sur le résultat différé de 0,1 M\$ et à un recouvrement d'impôt sur le résultat différé de 0,7 M\$ pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2015, respectivement.

Les variations de la juste valeur des actions de catégorie B d'Air Canada (*note 17*) pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2015 sont présentées déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat différé de 0,1 M\$.

Le gain cumulé lié aux actions de catégorie B d'Air Canada (*note 4*) qui a été reclassé dans le résultat net au cours du deuxième trimestre de 2015 était présenté déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat différé de 2,9 M\$.

Il n'y a eu aucune incidence fiscale liée à l'ajustement de la juste valeur comptabilisé à l'égard du placement dans Cardlytics (*note 17*) pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2016.

D) ÉTATS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

	Écarts de conversion liés aux filiales à l'étranger		Placements disponibles à la vente		Total	
	30 septembre 2016	30 septembre 2015	30 septembre 2016	30 septembre 2015	30 septembre 2016	30 septembre 2015
Solde d'ouverture	106,5	33,0	70,2	67,5	176,7	100,5
Écarts de conversion	(76,8)	63,3	(7,3)	16,3	(84,1)	79,6
Variation de la juste valeur des placements disponibles à la vente, après impôt	—	—	(27,9)	0,7	(27,9)	0,7
Reclassement dans le résultat net d'un gain découlant de la vente de placements disponibles à la vente	—	—	—	(18,6)	—	(18,6)
Solde de clôture	29,7	96,3	35,0	65,9	64,7	162,2

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Non audités

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

19. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Le 25 octobre 2016, Aimia et Banque Amex du Canada (« AMEX ») ont reporté d'un an l'échéance de leurs ententes existantes pour la porter au 31 décembre 2018.

Par conséquent, la durée estimative du contrat des partenaires d'accumulation d'AMEX a été révisée en vue de refléter la modification apportée à la durée contractuelle. Le tableau qui suit présente l'incidence de cette modification sur l'amortissement des contrats des partenaires d'accumulation pour les périodes comptables à venir.

Période comptable	Augmentation (diminution)
Trimestre se terminant le 31 décembre 2016	(2,3)
Exercice se terminant le 31 décembre 2017	(13,9)
Exercice se terminant le 31 décembre 2018	16,2